



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'AYER'S CLIFF

958, rue Main
Ayer's Cliff QC J0B 1C0

Tél. : (819) 838-5006

Fax : (819) 838-4411

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ « RÈGLEMENT 2011-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PIIA NO. 2009-09 (plan d'implantation et d'intégration architecturale) »

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

1. Lors d'une séance tenue le 7 novembre 2011, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé « **Règlement 2011-09 modifiant le Règlement de PIIA no. 2009-09 (plan d'implantation et d'intégration architecturale)** »;
2. Conformément à la loi, une assemblée de consultation se tiendra le **5 décembre 2011 à 18 h 45** à l'hôtel de ville d'Ayer's Cliff situé au 958, rue Main à Ayer's Cliff. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Ce projet de règlement a pour objet de :
 - d'assujettir un permis de construction pour un bâtiment accessoire construit avec l'application de l'article 69 du règlement de zonage concernant un terrain contigu à un terrain riverain (séparé par un chemin) au PIIA-5.Cette disposition s'applique à **l'ensemble du territoire**;
4. Le projet de règlement ainsi que le plan des zones concernées peuvent être consultés au bureau de la Municipalité du Village d'Ayer's Cliff situé au 958, rue Main à Ayer's Cliff, durant les heures ordinaires d'affaires et sur le site internet de la municipalité (www.ayerscliff.ca);
5. Ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Ayer's Cliff, ce 9 novembre 2011.

Ghislaine Poulin-Doherty
Directrice générale / Secrétaire-trésorière